



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Reçu à l'Ae le
13 SEP. 2022



Office National des Forêts

Agence territoriale
Drôme Ardèche
16 rue La Pérouse
26009 Valence Cedex
Tel : 04 75 82 15 50
Mail : ag.valence@onf.fr

Monsieur le Président de l'autorité environnementale
Ministère de la transition écologique
Conseil général de l'Environnement et du
développement durable
Autorité environnementale
92055 LA Défense CEDEX

Valence, le 07 septembre 2022

Affaire suivie par :

Guillaume MONIER
Chef de projets desserte
Tél : 04 75 82 15 65 – 06 27 02 59 58
Mél : guillaume.monier@onf.fr

N. Réf : GM/Maravel

Objet : dossier F-084-22-C-0090 - Recours gracieux relatif à l'obligation d'étude environnementale pour le dossier cas par cas relatif à la création d'une route forestière dite du « Picon » dans la forêt domaniale de Maravel à Beaurières (26)

Monsieur le Président,

Suite à l'examen d'un dossier au cas par cas déposé par nos services (cf objet), vous nous faites part d'une obligation d'étude environnementale pour réaliser cette opération. Afin d'obtenir un éventuel recours gracieux, nous souhaiterions apporter quelques précisions et compléments sur la nature du projet et les incidences prévisibles de l'aménagement.

• **Nature du projet et intérêt sylvicole :**

Le projet vise à accéder aux parcelles 85, 86, 87 et 88 de la forêt domaniale de Maravel pour permettre l'exploitation des bois (pins noirs et non chênes comme précisé dans le courrier).

La surface de 3,5 ha et les 1130 m3 de bois énoncés dans le dossier correspondent à la coupe initiale à un horizon de 3 ans mais la surface totale à exploiter de manière durable à l'horizon 2038 (date de fin de l'aménagement forestier) est de **55,53 ha** pour un volume estimé à **5200 m3**. (Cf annexe 1 – extrait de l'aménagement forestier)

A noter également que cette route forestière permettra de mettre en place une sylviculture adaptée sur un secteur présentant aujourd'hui des boisements monospécifiques vulnérables au regard des perspectives climatiques à l'horizon 2050. Grâce au projet de route forestière, la sylviculture rendue possible permettra en effet une diversification du peuplement forestier, à la fois au niveau des essences forestières et des strates de végétation, lors de futurs passages en coupes et travaux. Cette sylviculture adaptative rendra ainsi le peuplement plus mélangé, plus stratifié et *in fine* plus résilient face au changement climatique et éventuels crises sanitaires, climatiques ou incendies.

Votre courrier conclut également à une incidence notable du défrichement préalable à la réalisation des emprises notamment vis-à-vis de « la faible » surface à exploiter.



Office national des forêts - EPIC/SIREN 662 043 116 Paris RCS
Site internet : www.onf.fr

10-4-4 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org

Or, comme précisé dans le paragraphe précédent, la surface à exploiter à l'horizon 2038 est beaucoup plus importante que notée initialement ce qui justifie davantage le projet. En outre, la surface défrichée au sens strict correspond uniquement à l'emprise de la bande de roulement soit 2,68ha. Les 2,32ha restants correspondent aux talus de la future route qui seront perturbés lors des travaux mais qui retrouveront une vocation forestière à moyen terme.

- **Enjeux environnementaux liés au projet**

Votre décision est également motivée par la présence potentielle d'espèces envahissantes et du Tétrás lyre. Or ces éléments n'ont pas été évoqués dans le dossier car absent de l'emprise chantier.

Des observations de Tétrás lyre ont bien été effectuées par le passé sur la commune de Beaurières mais hors emprise projet, sur des habitats favorables à l'espèce et uniquement avant 2012 : secteur sous le rocher chant du duc – côté col de cabres et secteur combe brachet – secteur marais des Boulignons. Aucune observation n'a été faite en Tétrás lyre dans le secteur où est situé projet. Les derniers comptages disponibles sont tous hors emprise projet (cf annexe 2 : comptage Tétrás lyre 2022). Après prise de contact avec la fédération de chasse de la Drôme en charge des comptages celle-ci nous a bien précisé que les derniers individus sur le secteur sont sur la crête du Luzet en limite avec les Hautes-Alpes. Il n'y a plus de Tétrás lyre sur la montagne de Puy.

En outre les boisements en place composés d'une jeune futaie régulière de Pin noir, l'absence de landes à aïrelles, myrtilles, genévriers ou rhododendrons et la faible altitude du secteur semblent incompatibles avec la présence du Tétrás lyre.

Au niveau des espèces envahissantes, aucune n'a été repérée sur la zone du projet. De plus les travaux envisagés ne font pas appel à des matériaux de remblais extérieurs susceptibles de venir « polluer » le site et comme précisé dans notre dossier, il sera demandé à l'entreprise un nettoyage des engins avant amené et repli pour limiter au maximum les risques de pollution.

- **Analyses des alternatives au projet proposé**

Vous notez que le projet ne comporte pas de recherche d'un aménagement de moindre impact ou de substitution, de recherche de limitation de l'emprise nouvelle.

Concernant la recherche d'un projet de substitution, nos services ont évalué la faisabilité d'une exploitation par câble ou d'un itinéraire de moindre importance, ce qui est compromis pour les raisons suivantes :

- L'exploitation par câble est rendue impossible par la RD93 et ligne SNCF situées en contre bas.
- La très forte pente des versants et le passage des grumiers sous la ligne SNCF rendent la création d'un itinéraire de desserte de moindre importance impossible.
- Le projet présenté comporte le tracé le plus court pour permettre un accès grumiers sur les parcelles concernées.

De plus, la limitation de l'emprise est déjà effectuée conformément aux bonnes pratiques de création de route forestières. Celle-ci sont dimensionnées à minima pour faire circuler un grumier en sécurité.

- **Intérêt du projet vis-à-vis des incendies**

Concernant les incendies, nos projets de dessertes ont une vocation multifonctionnelle. Il s'agit d'un projet avec une entrée production forestière / sylviculture locale, mais cette route servira également à l'accès du massif pour les engins de lutte contre les incendies sur des secteurs avec un aléa feu de forêt « très fort » et aujourd'hui très difficilement accessibles aux engins de lutte (cf annexe 3 : aléa feux de forêt commune de Beaurières). Dans les derniers incendies qui ont malheureusement impactés les forêts drômoises, nous avons vu toute l'importance des équipements présents dans les massifs forestiers (routes forestières, citernes, etc.) pour lutter contre le feu.

Considérant les intérêts sylvicoles et de lutte contre les incendies, et les effets environnementaux induits



par le projet, nous vous saurions gré de bien vouloir réexaminer notre demande et de réévaluer éventuellement votre position vis-à-vis de l'obligation d'étude environnementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en mes sincères et respectueuses salutations.

Le Directeur de l'Agence Territoriale Drôme-Ardèche,



Alain FONTON



ANNEXE 1 – Extraits de l'aménagement forestier de la forêt domaniale de Maravel (2020 – 2039)

Coupes conditionnelles : conditionnées par une amélioration de la desserte

Année de passage programmée	Parcelle-UG	Groupe	Surface UG totale	Surface à parcourir	Type de coupe	Type de peuplement	Observations	Volume total
2022	86	amélioration	16,24 ha	1,50 ha	Coupe d'emprise	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 85_a, 87_a et 88_a Bonne proportion de bois qualité Perches	600 m³
2022	85_a	amélioration	1,84 ha	0,16 ha	Coupe d'emprise	futaie régulière Pins noirs Bois moyen capital proche de l'objectif	à grouper avec UG 86, 87_a et 88_a	20 m³
2022	87_a	amélioration	9,90 ha	1,20 ha	Coupe d'emprise	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 85_a, 86 et 88_a Bonne proportion de bois qualité Perches	400 m³
2022	88_a	amélioration	5,39 ha	0,65 ha	Coupe d'emprise	futaie régulière Pins noirs Bois moyen capital proche de l'objectif	à grouper avec UG 85_a, 86 et 87_a Bonne proportion de bois qualité Perches	110 m³
2023	93_a	amélioration	3,32 ha	3,32 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Petits bois capital proche de l'objectif	à grouper avec UG 92_a	180 m³
2024	31_b	amélioration	8,01 ha	1,46 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 31_a	90 m³
2025	77_a	amélioration	0,63 ha	0,63 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 78_a et 79_a Bonne proportion de bois qualité Perches	50 m³
2025	78_a	amélioration	1,92 ha	1,92 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 77_a et 79_a	160 m³
2025	79_a	amélioration	3,17 ha	3,17 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 78_a et 79_a	320 m³
2026	86	amélioration	16,24 ha	14,74 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser		1320 m³
2027	85_a	amélioration	1,84 ha	1,68 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen capital proche de l'objectif	à grouper avec UG 87_a et 88_a	70 m³
2027	87_a	amélioration	9,90 ha	8,70 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 85_a et 88_a	650 m³
2027	88_a	amélioration	5,39 ha	3,46 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 85_a et 87_a	170 m³
2028	41_b	amélioration	10,90 ha	2,12 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs peuplement à capitaliser	à grouper avec UG 40	80 m³
2031	116_a	irrégulier	5,29 ha	5,29 ha	Irrégulière	futaie régulière Pin sylvestre Petits bois capital proche de l'objectif		320 m³
2034	97_a	amélioration	3,41 ha	3,41 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Petits bois capital proche de l'objectif		200 m³
2035	100_a	irrégulier	10,64 ha	1,66 ha	Irrégulière	futaie régulière Pins noirs Petits bois capital proche de l'objectif	à grouper avec UG 109_a et 111_a	80 m³
2037	77_a	amélioration	0,63 ha	0,63 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Gros bois peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 78_a et 79_a	50 m³
2037	78_a	amélioration	1,92 ha	1,92 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Gros bois peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 77_a et 79_a	160 m³
2037	79_a	amélioration	3,17 ha	3,17 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Gros bois peuplement à décapitaliser	à grouper avec UG 78_a et 79_a	320 m³
2038	86	amélioration	16,24 ha	14,74 ha	Amélioration	futaie régulière Pins noirs Bois moyen peuplement à décapitaliser		1260 m³

ANNEXE 2

Bilan des comptages aux chiens 2022 Evaluation du succès de reproduction du Tétrás lyre (*Tetrao tetrix*)



Déroulement :

Les opérations d'estimation du succès de la reproduction du Tétrás lyre ont eu lieu entre le 30 Juillet et le 4 Août 2022.

4 Unités Naturelles (UN) ont fait l'objet d'un échantillonnage montagne de Jocou, Pointe Feuillette, Obiou Durbonas, Grand Veymont.

Synthèse par Unité Naturelle des comptages aux chiens été 2022

Unité Naturelle	Résultat global				
	Nb coqs	Nb poules	Nb de nichées	Nb jeunes	Nb Non-identifiés
Montagne Jocou	0	0	0	0	1
Pointe Feuillette	4	2	2	3	0
Obiou Durbonas	5	7	5	19	1
Grand Veymont	2	1	0	0	2
Total	11	10	7	22	4

Nombre de journées/homme aux comptages :

- 29 accompagnateurs et professionnels
- 28 conducteurs de chiens

Résultats par Unité Naturelle:

1- Montagne de Jocou :

3 zones sur 4 initialement ont été inventoriées le lundi 1 Août (Annexe).

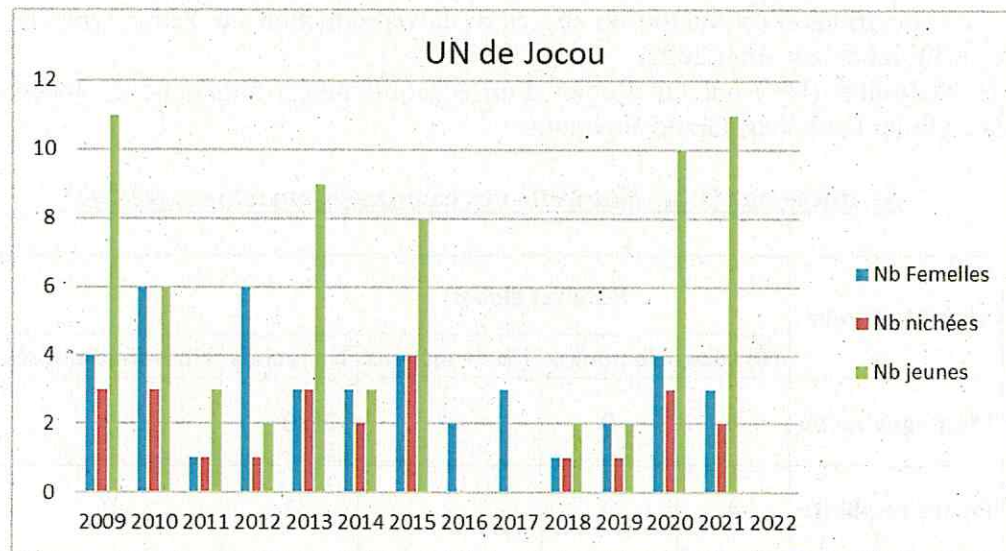
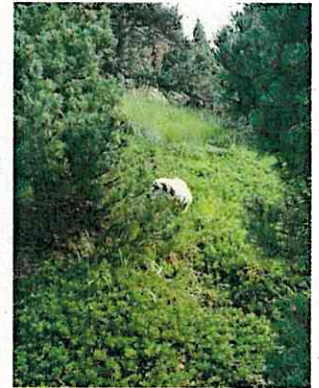
- 1 secteur sur Bellemotte
- 1 secteur sur les Blachettes
- 1 secteur sur Les amoussières

La surface de prospection est d'environ 130ha. La tête de Bellemotte n'a pas été compté en raison d'un changement de propriétaire. Nous n'avons pas eu l'autorisation de comptage.

Conditions de réalisation : chaud, et absence d'humidité.

Résultats :

1 adulte individu non identifié. C'est la plus mauvaise année de comptage depuis leur mise en place en 2009. Nous n'avons pas détecté de reproduction cette année. Il faut remonter à 2017 pour avoir des résultats similaires.



Graphique récapitulatif du nombre de poules, nichées et jeunes sur l'UN

Liste des conducteurs de chiens :

Chaix Bruno, Chabot Philippe, Parron Alex

Liste des accompagnateurs :

Daronnat Jean François, Douvre Philippe, Gresse Jean Claude, Lambert Freddy.

2- Pointe Feuillette :

6 secteurs ont fait l'objet d'une prospection le 30 juillet répartis de la manière suivante (Annexe) pour une surface de 186ha.

- 2 sur Boutouret
- 3 sur Chevalet
- 1 sur le versant Nord et Ouest de Pointe Feuillette

Un secteur n'a pas été compté par manque de conducteur de chien.
Condition de comptages : humide, vent du Nord, frais.

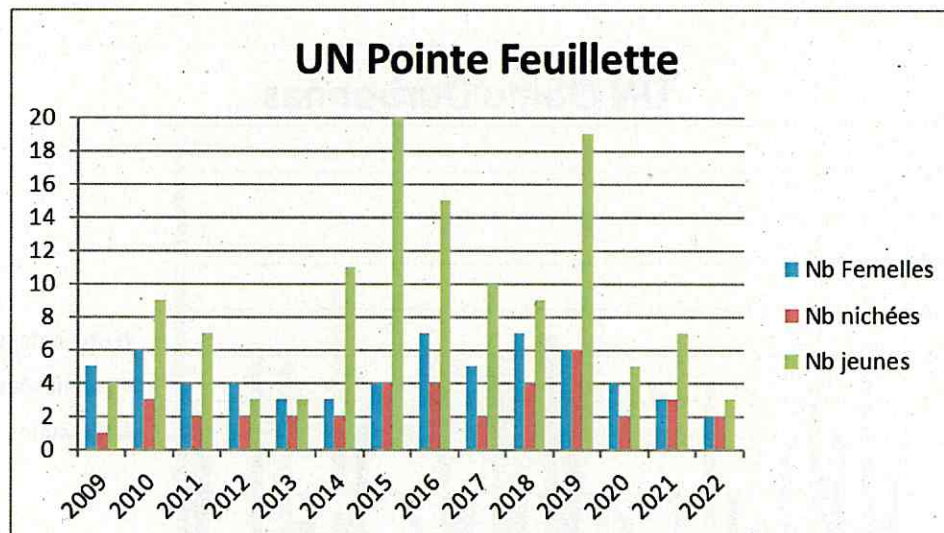


Résultats :

2 poules dont 2 nichées avec 3 jeunes, 4 coqs

Les résultats pour cette unité naturelle sont faible (adultes et/ou jeunes). Le fort vent du Nord a pu rendre le travail des chiens difficiles pour trouver les émanations, par contre les températures fraîches ainsi que l'humidité ont permis de limiter la fatigue des chiens. La végétation des secteurs comptés est très sèche avec peu d'insectes.

Il faut également noter les difficultés à trouver des conducteurs de chiens, désistement/empêchement de dernière minute ainsi que des accompagnateurs.



Graphique récapitulatif du nombre de poules, nichées et jeunes sur l'UN

Liste des conducteurs de chiens :

Bernard Patrick, Chabout Robert, Chabout, Chaix Bruno, Clément Laurent, Parron Alex,

Liste des accompagnateurs :

Arnaud Stéphane, Charmet Stéphane, Douvre Philippe, Lambert Freddy, Martin David, Pilloud Valérie

3 - Obiou Durbonas :

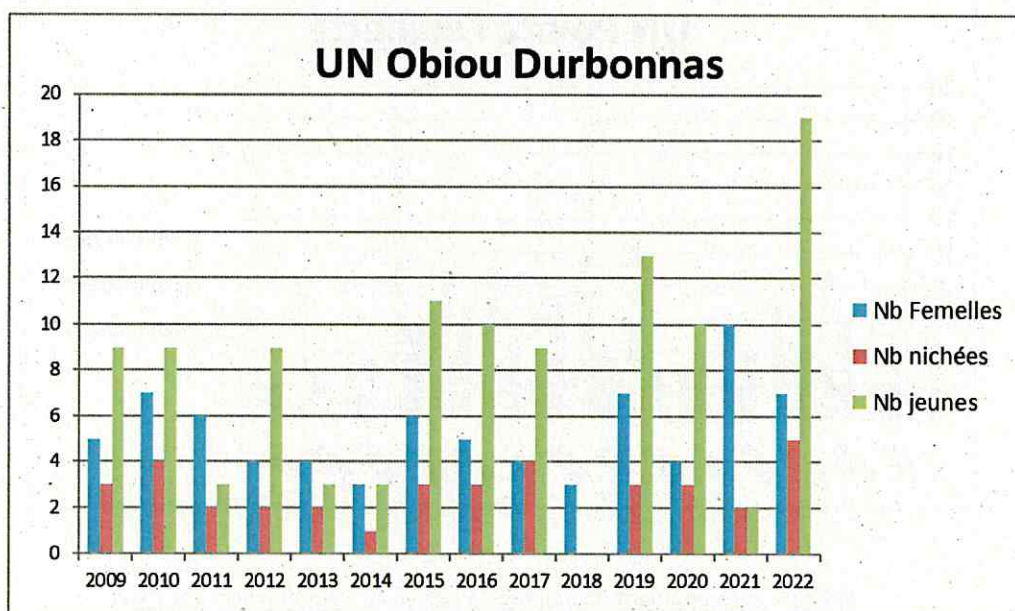
L'échantillonnage effectué le 4 Août porte sur les quartiers de Vachères, Mougioux, Corps répartis en 4 secteurs de comptage soit une surface totale de 140 ha (Annexe) réalisés dans de bonnes conditions météorologiques malgré la chaleur.

Résultats :

7 poules, 5 nichées, 19 jeunes, 5 coqs et 1 adulte non identifié.

C'est la première année que l'on dénombre autant de poules accompagnées de jeunes et de jeunes sur cette UN depuis 2009. Sur les 19 jeunes, seulement 4 individus étaient de petites tailles, issues probablement de recoquetage (grosses cailles), les 15 autres avaient une taille similaire à un gros pigeon.

Ces résultats sont extrêmement satisfaisant. Le mode de pâturage sur Vachères et Mougioux en est probablement l'une des raisons. La présence de nombreux insectes, l'orientation versant Nord de ces deux sites de reproduction du Tétrás influencent surement la réussite de la reproduction.



Graphique récapitulatif du nombre de poules, nichées et jeunes sur l'UN

Liste des conducteurs de chiens :

Bernard Patrick, Chaix Bruno, Parron Alex, Reynaud Jérôme

Liste des accompagnateurs :

Chauderon Brice, Faradon Loïc, Lambert Freddy, Martin David

4- Grand Veymont:

La prospection des sites au sein de la Réserve Naturelle s'est faite sur 15 zones. Les secteurs N°3 et 4, n'ont pas été réalisés. (Voir Annexe)

La surface prospectée est de 977 hectares entre le 2 et le 4 août.

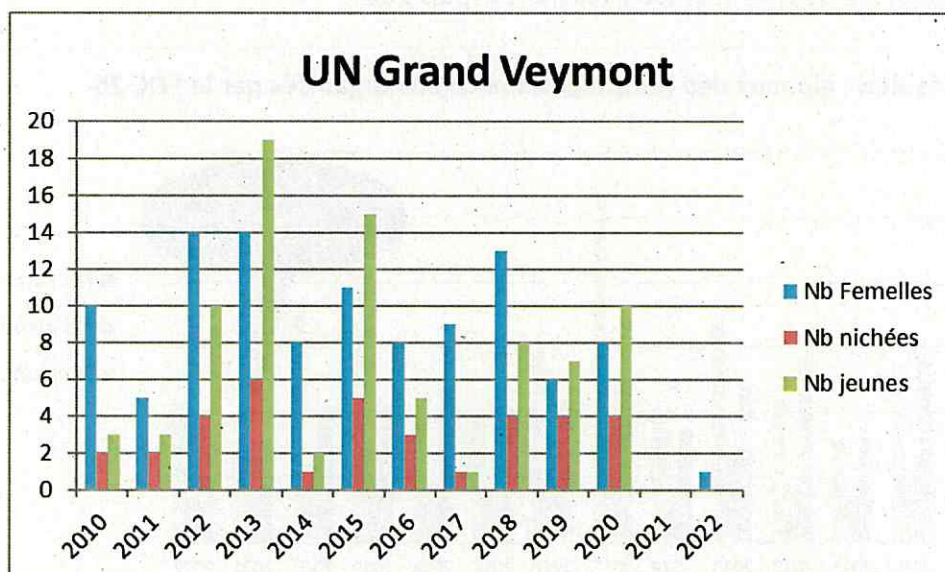
Résultats :

1 poule, 2 coqs et 2 Tétras adultes non identifié.

Les résultats sont très faibles malgré une surface prospectée correcte, 5 observations au total au lieu d'une vingtaine les années précédentes.

Une seule poule sans jeune, le bilan est très faible. Il faut noter la faible quantité d'herbes, d'insectes cette année, les retards de pâturages non respectés, des parties de secteurs de comptages non parcourus à cause des chiens de protection ou des troupeaux déjà présents sur zone.

Pour mémoire, en 2021, nous n'avions pas compté en raison du manque de conducteurs de chiens.



Graphique récapitulatif du nombre de poules, nichées et jeunes sur l'UN

Liste des conducteurs de chiens :

Arnaud Frédéric, Belle Jean Baptiste, Berardi Gabriel, Chabout Robert, Desestret Patrick, Dubourg Jean Claude, Gabet Armand, Gouy Pailler Sébastien, Monnier Allan, Piedebout Jérémie, Verrier Patrice.

Liste des accompagnateurs :

Les salariés de la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors, du Parc Naturel Régional du Vercors, et de la Fédération des Chasseurs de la Drôme.

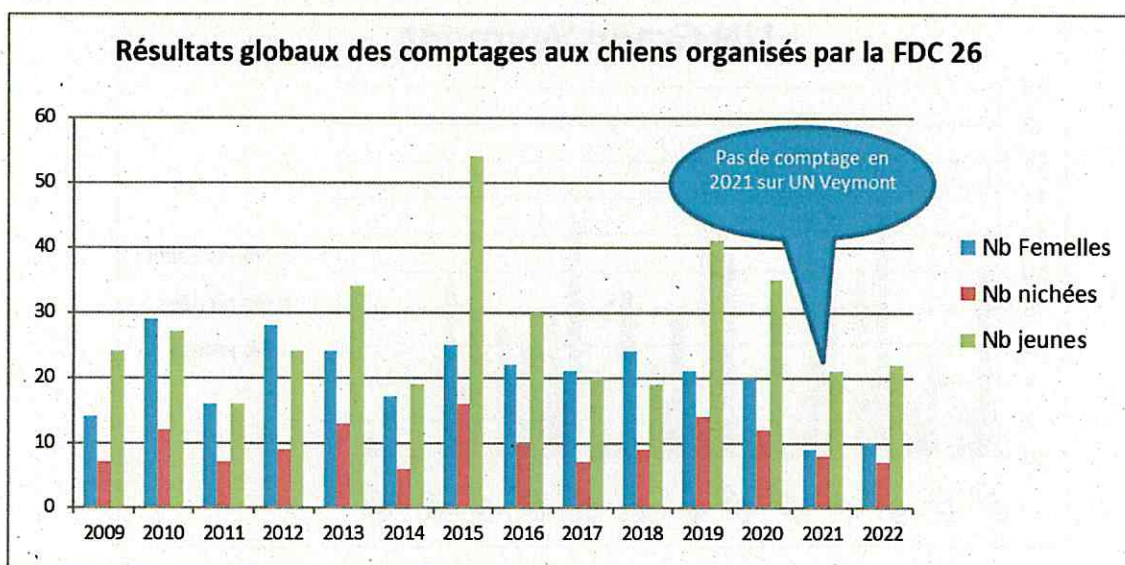
Bilan général et discussion :

Les conditions de réalisation des comptages ont été globalement bonne, même si chaleur a parfois rendu le travail des chiens difficiles à partir de 8h30.

Le bilan des comptages 2022 est hétérogène entre les unités naturelles. Les températures très élevées depuis début juin ainsi que la période de sécheresse doit avoir une incidence sur les zones occupées par le Tétraz lyre actuellement. C'est probablement l'une des raisons du faible nombre d'oiseaux observé lors des comptages. Est-ce que les oiseaux sont plus forestier pour se protéger de la chaleur ?

Il est important de noter que la taille des jeunes tétraz est grosse pour la période. La majorité des observations relatives par les conducteurs de chien et/professionnel, signalent des oiseaux d'une grosseur équivalente à 1/2, voir 3/4 adultes, point important pour la survie des oiseaux.

Sur les unités naturelles du Grand Veymont et de Jocou, les résultats de la reproduction sont mauvais, sur Pointe Feuillette moyen et sur l'Obiou Durbonnas bon. En effet, sur cette dernière unité, il s'agit des meilleurs résultats depuis 2009.



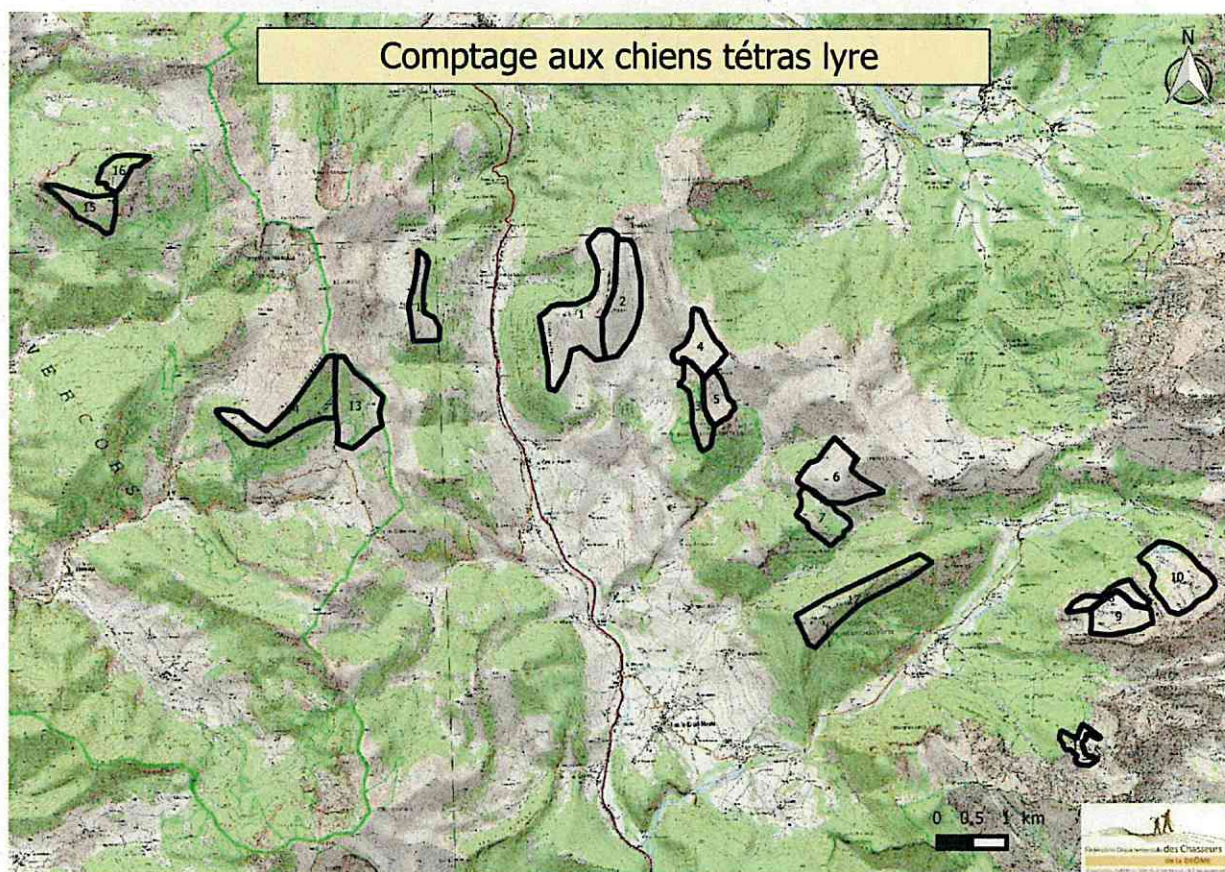
Graphique récapitulatif du nombre de poules, nichées et jeunes sur l'UN

Je tiens à remercier l'ensemble des accompagnateurs, conducteurs de chiens bénévoles ainsi que les éleveurs/bergers qui participent à la réussite de l'ensemble de ces opérations.

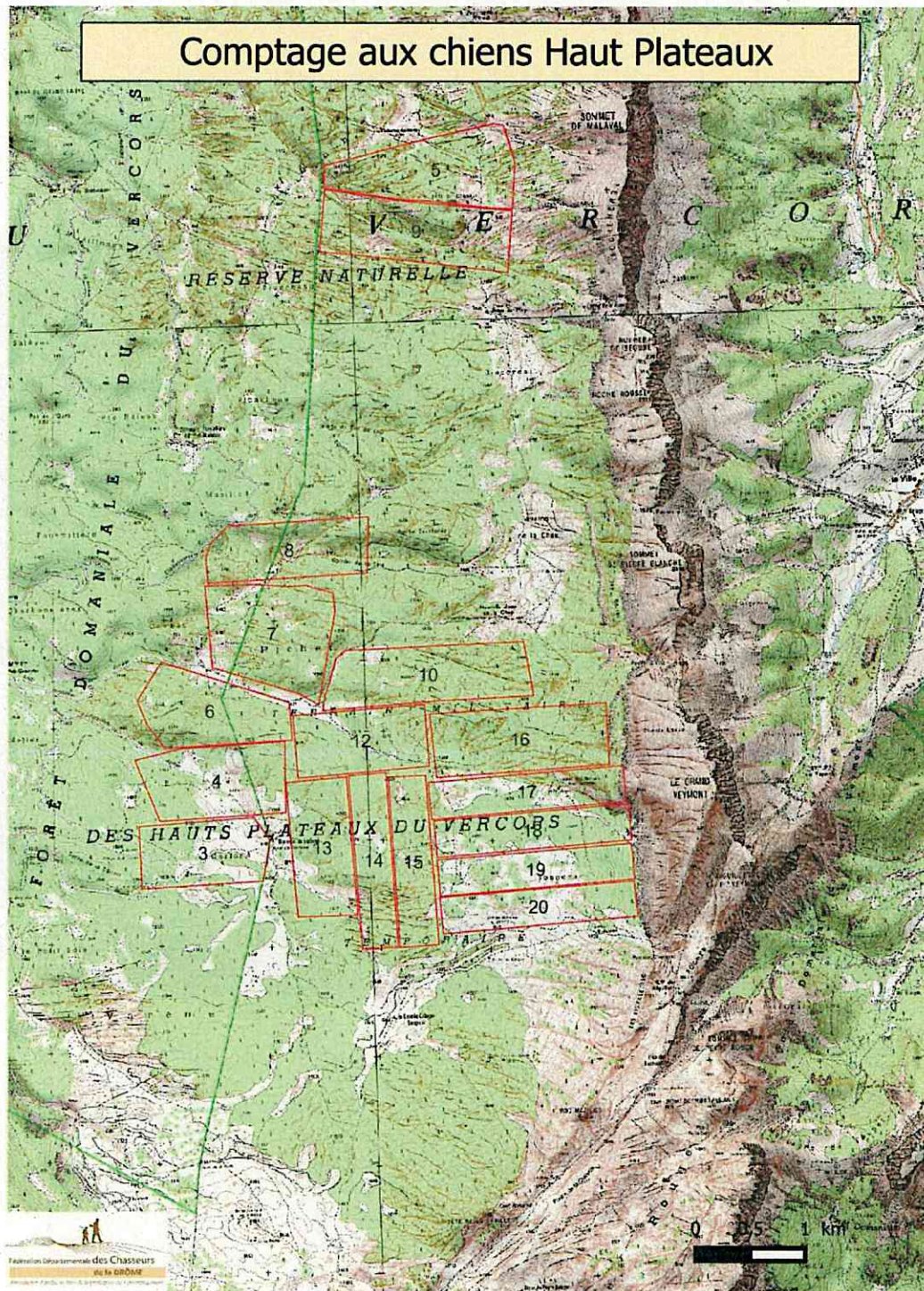


Pour le Service Environnement
Brice CHAUDERON

Annexe

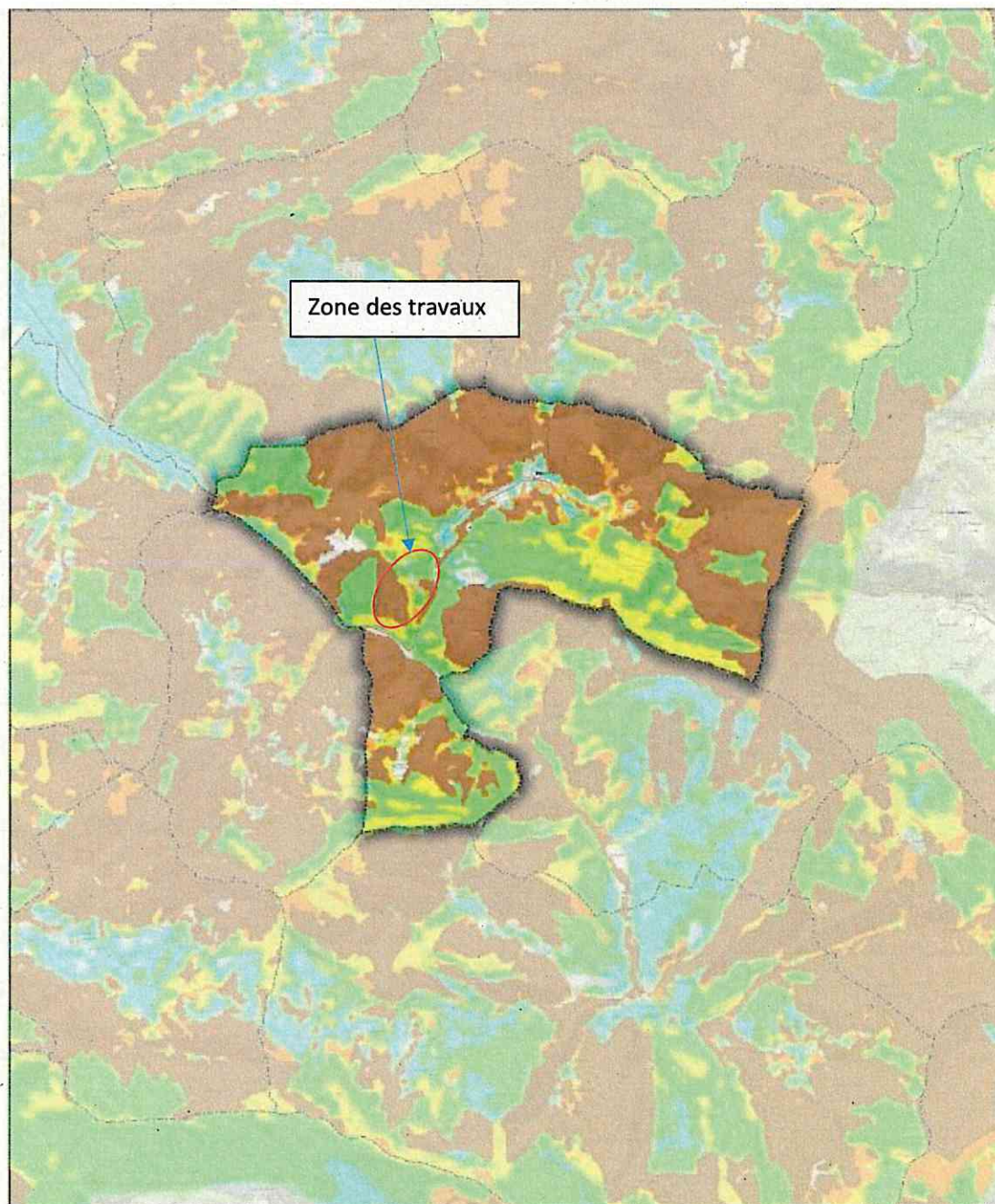


Comptage aux chiens Haut Plateaux



ANNEXE 3 – Aléa feux de forêts – étude DDT26 – 2017 – commune de Beaurières

Commune de Beaurières



Sources : ©IGNF Scan 250,
©IGNF BD CARTO® version 3-1,
Agence MTDA, Juin 2017
Réalisation : D.D.T. de la Drôme - septembre 2018

Aléa très faible
Aléa faible
Aléa moyen
Aléa fort
Aléa très fort

ECHELLE : 1 / 50000



